

Annnonce de mise en service en vue de la rétribution à prix coûtant du courant injecté pour une installation photovoltaïque

Remarques concernant le formulaire: Tous les champs marqués d'un astérisque (*) doivent être remplis.

Désignation du projet*

Numéro de dossier de l'annonce*
 (fourni dans la décision)

Données du demandeur

1 Raison sociale

2 Prénom*

3 Nom*

4 Rue*

5 Numéro*

6 NPA*

7 Localité*

8 Case postale

Le procès-verbal de réception, comprenant un descriptif technique détaillé, est joint au formulaire. Les points suivants doivent y être consignés:*

- catégorie d'installation,
- puissance,
- technologie utilisée (amorphe, polycristalline, monocristalline),
- type de module, puissance nominale du module,
- nombre de modules,
- orientation et angle de pose,
- type d'onduleur et quantités.

Oui → N'oubliez pas de joindre le procès-verbal de réception.

Non → Le procès-verbal de réception doit impérativement être joint à l'annonce de mise en service, conformément au point 5.3 de l'appendice 1.2 de l'ordonnance sur l'énergie.

